



**Mairie de GRAVIERES**  
Tel : 04 75 37 24 04  
e.mail : mairiegravieres@wanadoo.fr

## Lettre N°6 – avril 2015

### Résultats des élections à Gravières:

Premier tour,

- nombre d'électeurs inscrits : 369
- nombre de votants : 235
- nombre de suffrages exprimés : 226

C. Chave, C. Moyersoén : 58
B. Bastide, R. L'Herminier : 69
M. Carrier, JM. Garrido : 50
A. Barthélémy, A. Teyssier : 49

Deuxième tour,

- Nombre d'inscrits : 369
- Nombre de votants : 224
- Nombre de suffrages exprimés : 191

B. Bastide, R. L'herminier : 114
M. Carrier, JM Garrido : 77

**Béregère Bastide et Raoul L'herminier sont élus pour le canton de Les Vans.**

### Les rythmes scolaires :

Après enquête auprès des parents et des enfants, le comité de pilotage s'est réuni et a décidé de reconduire l'horaire 13h30-14h30 pour la rentrée 2015-2016. Une autre réunion permettra de choisir les prochaines activités

### Commissions extra-municipales :

**Commission agriculture et environnement :** comme annoncé dans la précédente lettre info, le 27 mars a lieu une rencontre avec Mercedes Guevara, technicienne à la Chambre d'Agriculture sur les projets collectifs, la mobilisation foncière et les initiatives communales dans le Sud-Ouest de l'Ardèche. Etaient présents des porteurs de projets et des usagers agricoles de la commune ainsi que des propriétaires terriens.

En s'appuyant sur l'exemple de communes voisines (Planzolle, Beaumont, Saint Paul le Jeune), nous avons vu qu'il n'y a pas de modèle préétabli pour parvenir aux objectifs que s'est fixé la commission. Mais que **rien ne peut être fait sans une implication des propriétaires.**

Mercedes Guevara a rappelé que le statut d'agriculteur est conditionné à une déclaration de surface à la MSA (Mutualité sociale agricole), selon le principe de la Surface Minimum d'Installation (SMI). Elle a, ensuite, fait l'inventaire des différentes formes de mise à disposition du foncier et de ce qu'elles impliquent.

Mercedes Guevara a encouragé les porteurs de projet agricole présents à se rapprocher de la chambre d'Agriculture pour se faire accompagner dans leur démarche.

Soutenus par la Chambre d'agriculture, nous poursuivons le zonage en vue d'identifier des espaces valorisables, soit pour conforter les agriculteurs en place, soit pour l'installation de

porteurs de projets.

Nous rappelons à toutes les personnes intéressées, et particulièrement les propriétaires fonciers, que la commission agriculture et environnement est **ouverte au public**.

**Commission communication** : Le logo de la commune est toujours en « gestation ». La construction du site Internet suit son cours. La prochaine réunion est fixée au 5 mai à 18h à la mairie.

### **Communauté de Communes - taxe de séjour**

Dans le cadre d'une taxe de séjour au réel, vous devez déclarer à la collectivité le nombre de nuitées qui ont été effectuées dans votre établissement et reverser les sommes que vous aurez encaissées. Pour vous aider dans cette démarche (information et télé-déclaration), vous pouvez consulter le site : <https://vansencevennes.taxedesejour.fr>

D'autre part, nous vous rappelons qu'en tant de propriétaire d'un meublé de tourisme ou d'une chambre d'hôtes, classé ou non, la déclaration préalable de votre établissement auprès de votre mairie est obligatoire.

Contact :

Communauté de Communes du Pays des Vans en Cévennes  
5 rue du Temple  
07140 Les Vans  
Tel : 04 28 38 01 87  
[paysdesvans@taxesejour.fr](mailto:paysdesvans@taxesejour.fr)

### **SIAEP ( Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) :**

Un avenant a été signé pour prolonger la fin du contrat liant le syndicat à la SAUR jusqu'à juin 2016. Le syndicat, à la majorité, a voté le passage en régie, c'est à dire qu'après cette date, c'est le syndicat qui gèrera le réseau d'eau et non plus la SAUR.

**Adresses e-mail** : Pensez à nous laisser votre adresse email pour recevoir les informations municipales via Internet. Vous pouvez nous les laisser à la mairie ou nous les envoyer à

**mairie.gravières @ wanadoo.fr** à l'attention de la Commission Communication.

### **Heures d'ouverture de la mairie de Gravières :**

Mardi de 9h30 à 12h30  
Jeudi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h  
En cas d'urgence : 06 77 11 21 88

### **Agenda**

#### **Semaine de la soie:**

**20 avril au 24 mai** : à Sente Nove pour la visite de la magnanerie (voir programme joint),

**18 au 24 mai**, à la salle de Langlade pour l'exposition « Les sentiers de la soie » et le

**15 mai** à 20h au centre d'accueil des Vans un spectacle « Soie-mime, Soit-fil ».

**6 juin : fête du pain** à Langlade autour du four d'André martin

**14 juin : vide grenier** organisé par Rétro-Moto-Gaz –Camping de Chazelles

**Proverbe du mois : « Avril fait la fleur, mai en a l'honneur ».**

Le Conseil Municipal

